

Eléments pour une discussion sur la question du nucléaire et des choix énergétiques

Christiane Marty, Pierre Masnière

Introduction

Ce qu'il est convenu d'appeler débat sur le nucléaire prend une actualité certaine du fait des enjeux liés aux choix énergétiques et à la lutte contre le changement climatique, et du fait de la relance de la filière nucléaire en France comme à l'international. Attac, association concernée par les choix de société et par l'articulation entre objectifs sociaux et environnementaux, est questionnée sur son positionnement sur le nucléaire. Or les discussions sur ce sujet se réduisent souvent à un débat binaire « pour ou contre » le nucléaire. Le simple fait d'évoquer tel argument ou de contester tel autre conduit à être étiqueté « pro » ou « anti » nucléaire. Cette bicatégorisation est stérile et simpliste. Stérile car elle empêche toute avancée constructive. Simpliste car il y a un large éventail à la fois dans les positions « pro » (depuis ceux qui prônent une relance maximale du nucléaire au niveau mondial avec l'idée qu'il résoudra les problèmes climatiques et qu'il autorise une perspective de croissance de la consommation, à ceux qui s'accommodent de l'existence actuelle du nucléaire moyennant diverses réserves), comme dans les positions « anti » (depuis ceux qui souhaitent la programmation d'une extinction du nucléaire en laissant le temps à de nouvelles filières de production de se mettre en place, à ceux qui veulent un arrêt dans les toutes prochaines années).

On peut remarquer que les propositions de sortie du nucléaire sont souvent assez évasives (d'ici 20, 30 ou 40 ans). Le critère est parfois le non renouvellement lorsque les réacteurs atteindront leur échéance de fin de vie. Un raisonnement binaire poserait l'injonction suivante : soit la filière nucléaire est inacceptable, et on ferme le plus vite possible. Soit on attend la fin de vie des réacteurs, mais alors cela signifie que le risque est acceptable. On voit bien que le niveau d'acceptabilité des risques d'une technologie ne peut se réduire au critère du tout ou rien.

Ce texte tente de sortir du filtre habituel du pour ou contre, et d'avancer à partir d'éléments factuels.

Il présente trois annexes sur les compagnies électriques européennes comme secteur capitaliste, la politique française concernant les déchets nucléaires et les positionnements syndicaux sur la question du nucléaire.

Le nucléaire et le contexte global

Aucune réflexion sur le nucléaire aujourd'hui ne peut se faire de manière déconnectée du contexte global, marqué en particulier par deux éléments majeurs.

D'une part, le réchauffement climatique, dû aux émissions de gaz à effet de serre (GES) dont une grande part provient de l'utilisation et la production d'énergie. La lutte urgente contre le changement climatique concerne au premier plan la politique énergétique dans son ensemble.

D'autre part, du fait de la libéralisation du secteur énergétique, le marché électrique européen est aux mains d'un oligopole de compagnies, présent dans chaque pays y compris en France, dont les stratégies d'investissement sont dictées par le critère de recherche de profit. Ces grandes compagnies privées sortent très florissantes de l'instauration du marché concurrentiel. Les 5 premières compagnies cumulent en 2008 plus de 345 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 47 milliards de bénéfices (voir annexe A), dont la moitié est distribuée aux actionnaires... pendant que les prix de l'électricité poursuivent leur hausse. Les

dirigeants de ces compagnies, anticipant la poursuite de la rentabilité de la filière nucléaire (voir plus loin : le nucléaire est-il compétitif ?), sont tous dans une démarche de remplacement progressif de leurs unités nucléaires en fin de vie, par de nouvelles unités nucléaires. Leur prévision d'expansion de la production d'électricité de l'Union Européenne est floue. Ceci étant, leur objectif est de maintenir à minima dans les prochaines décennies la part du nucléaire dans la production européenne autour du niveau actuel de 30%, dans le cadre d'une consommation accrue d'électricité (contraire donc à l'objectif de maîtrise de l'énergie, affiché dans le paquet « Climat Energie » de l'UE). Ils envisagent de satisfaire cette consommation via la combinaison de filières de production, parmi lesquelles l'éolien qu'ils phagocytent de plus en plus. Malgré les dénis de certaines associations écologistes, il existe de la part des compagnies comme de nombreux Etats, la volonté de déploiement du nucléaire, volonté certes perturbée par la crise... et la contestation, mais bien réelle.

Pourquoi cette relance du nucléaire ?

Les raisons invoquées par les décideurs sont la lutte contre les émissions de CO₂ (a), l'indépendance énergétique (b), le coût compétitif (c).

a) Le nucléaire peut-il sauver la planète du réchauffement climatique en diminuant les émissions de CO₂ ?

Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), même dans le cas d'une relance mondiale très massive du nucléaire (construction de 1400 réacteurs d'ici 2050), celui-ci ne contribuerait qu'à hauteur de 6% à la nécessaire réduction des émissions de CO₂. L'AIE calcule que ce sont les économies d'énergie, suivies par le développement des énergies renouvelables, qui ont le plus fort potentiel en couvrant respectivement 54% et 21% de la réduction qu'il est urgent de mettre en oeuvre.

L'argumentation qui présente le développement du nucléaire comme une solution à l'échauffement climatique ne tient pas la route.

b) Le nucléaire contribue-t-il vraiment à l'indépendance énergétique ?

Fragilisée par la diminution rapide des ressources gazière et pétrolière propres à l'UE (si l'on excepte celles de la Norvège), l'UE se préoccupe de la sécurisation de son approvisionnement énergétique. Dans le cas de la France (mais cela a-t-il un sens de rechercher une indépendance énergétique nationale au sein de l'UE ?) la production nationale d'électricité couvre seulement 22% de la consommation d'énergie finale. La production électrique y est essentiellement nucléaire (elle est d'ailleurs dite *nationale* alors que la totalité de l'uranium est importée...). ***On ne peut raisonnablement pas considérer que la France jouit d'une indépendance énergétique, pourtant la contribution du nucléaire y est déjà maximale.***

c) Le nucléaire est-il compétitif ?

Aujourd'hui

Le coût de revient du kWh nucléaire est pour le moment inférieur à celui produit à partir d'EnR (énergies renouvelables). Pour faire court, si cela n'était pas le cas, il n'y aurait pas besoin d'instaurer des politiques publiques de subvention aux EnR pour en permettre le développement. Le seul fonctionnement du marché concurrentiel aurait mis hors jeu la filière nucléaire.

Le coût actuel du kWh nucléaire prend-il en compte du coût de gestion des déchets nucléaires et du démantèlement ? Des provisions ont été faites par les entreprises concernées (EDF, Areva, Cogema, CEA) pour le démantèlement futur et les déchets nucléaires. Ces provisions sont loin d'être négligeables, puisqu'elles étaient en 2005 d'un montant de 70 milliards d'euros, selon le rapport public de la Cour des Comptes. Seront-elles suffisantes pour couvrir les coûts futurs ? On ne peut ni l'affirmer ni l'infirmer : la décision sur le devenir des déchets n'étant pas prise, il y a plusieurs chiffrages selon les options existantes. On peut pourtant noter que la Cour des Comptes ayant pointé «*les incertitudes relatives à l'évaluation du coût du stockage de déchets ultimes* », elle a demandé depuis 2005 aux entreprises «*d'adopter le haut de la*

fourchette dans le calcul des provisions». La question des déchets et du démantèlement doit rester l'objet d'une vigilance sourcilieuse, mais elle n'est pas la grande oubliée dans le coût du nucléaire¹, comme on l'entend souvent dire. Ceci étant, le problème majeur avec les déchets est certainement moins lié à leur coût qu'à leur devenir (voir annexe B).

Dans un proche avenir

Le prix de gros de l'électricité établi dans les bourses est le fil directeur qui établit sur le moyen terme le prix des transactions bilatérales entre fournisseurs. Au cours du second semestre 2008, le prix de gros a évolué entre 70 et 90 euros/MWh. Les compagnies européennes escomptent un prix qui pourrait dépasser 100 euros/MWh en 2013, ce prix incluant le surcoût qui sera lié à l'émission de CO2.

Dans *Prix de l'uranium et coût de l'électricité*, Energy Watch Group (peu suspect de sympathie pro-nucléaire) estime en 2007 le coût de production du MWh d'électricité nucléaire à environ 46,40 € pour un prix de l'uranium à 100\$/lb². Ce coût passerait à 54,4 € pour un uranium à 150\$/lb. Un tel coût de production tournant autour de 50 €/MWh est largement inférieur au prix de gros attendu sur le marché au cours des années 2010 (environ le double), ce qui explique la volonté des compagnies de faire figurer le nucléaire dans leur futur mix de production.

L'argument qui explique que le nucléaire est un gouffre financier, ne convainc guère les acteurs du marché qui sélectionnent les filières de production selon les critères de compétitivité. Le nucléaire, confronté à la réalité de ce fonctionnement, a un coût compétitif. Le suivi du réajustement continu des provisions pour les déchets et le démantèlement, qui peut faire évoluer le coût final, doit faire l'objet de vigilance.

De toute manière, le critère du coût est de moins en moins pertinent pour sélectionner ou éliminer des choix énergétiques... à moins d'adhérer aux théories d'optimisation par les critères de compétitivité et dans ce cas, l'énergie photovoltaïque risque de ne jamais voir le jour... Dans le contexte de raréfaction des ressources énergétiques (pétrole, gaz, charbon, uranium), et avec l'instauration d'un coût pour les émissions du CO2, le coût de revient de l'énergie ne peut que fortement augmenter dans un futur proche. Les politiques devront veiller à organiser la redistribution pour assurer à tous le droit à l'énergie.

Quid de l'EPR en France ?

La décision de janvier 2009 de construire un second EPR à Penly ne répond pas à des besoins de la consommation française (comme le reconnaissait EDF). Les EPR français produiront de l'électricité à destination de l'exportation, faisant de la France le « château d'eau » nucléaire de l'Europe... et assurant de solides bénéfices aux compagnies impliquées. La construction de l'EPR vise principalement à pourvoir EDF et GDF Suez du savoir faire d'ensembliser nucléaire, en vue de concourir pour l'attribution des marchés sur le plan international.

Sur le plan technologique, l'EPR inaugure un palier technologique de réacteurs, dit de 3^{ème} génération. Il améliore certaines performances par rapport aux réacteurs à eau pressurisée (sûreté, rendement, quantité de déchets, durée de vie technique de 60 ans au lieu des 40 actuellement visés ...), mais il s'appuie sur les mêmes filières de combustible que celles mises en œuvre aujourd'hui. ***L'EPR n'apportera pas de changement qualitatif quant à la question du devenir des déchets.***

1 La loi de juin 2006, « loi de programme relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs », a notamment pour objectif de contrôler l'organisation et le financement de la gestion des déchets radioactifs et du démantèlement. Il y a donc régulièrement un rapport de la Cour des comptes sur le suivi des provisions et des évaluations de coûts, les soultes etc. Ce rapport ne permet pas de conclure à un complot étatique pour édulcorer cette question des responsabilités et des coûts induits du nucléaire, et il attire notamment l'attention sur la nécessaire sécurisation financière des provisions.

2 lb = pound, livre US.

Le devenir des déchets

La question des déchets s'impose et s'imposera de toute façon longtemps, quel que soit l'avenir de la filière nucléaire. Elle reste le problème principal de la filière électronucléaire, avec le risque de prolifération³. La commission Casting du début des années 1980 posait les jalons d'une démarche scientifique critique. Cette démarche remettait en cause l'option du retraitement, devenue un dogme, mais penchait pour le stockage géologique profond, en écartant l'entreposage dans un site retenu pour installer un laboratoire de qualification. On voit ce qu'il est advenu des avis de cette très officielle commission.

Les avis ultérieurs des membres (pro nucléaires) de la commission d'évaluation parlementaire ne remettent, par contre, pas en cause l'option du retraitement ; la commission soutient la perspective du stockage profond... alors que les populations concernées par les sites envisageables s'y opposent de plus en plus !

Une autre approche institutionnelle doit être envisagée minimisant le poids des acteurs directs de la filière nucléaire. Elle implique un large débat où se mêleront les voix de la communauté scientifique (dans les aspects techniques, éthiques, économiques, hygiéniques...), des élu-es et des citoyen-nes à qui revient la décision de reporter une décision de stockage profond dans quelques dizaines d'années. Délai qui sera de toute façon nécessaire à la décroissance de la chaleur du combustible non retraité. Il faut donner le temps au temps !

Abordons maintenant la **question plus globale des choix énergétiques**. Le principe supérieur qui devrait chapeauter toute politique en la matière est celui de la sobriété énergétique. Ce principe étant largement reconnu, nous le posons comme acquis ici, sans le démontrer mais en insistant sur son caractère primordial.

Le meilleur choix énergétique repose sur la sobriété énergétique à l'échelle planétaire, une forte augmentation de la part des renouvelables (EnR) accompagnée d'une part importante d'économies d'énergie et de solaire dans l'habitat, orientations de plus créatrices d'emplois, le développement de la R&D sur les moyens de production, des normes sur la consommation maximale des appareils, des incitations financières et taxes, une information aux citoyens et élus, ainsi que le transfert des meilleures technologies aux pays en développement. De véritables plans de formation devront aider à assurer la reconversion des emplois du secteur nucléaire.

Ajoutons pour la France la question de la diminution ou de l'extinction de la part du nucléaire dans la production électrique.

Programmation publique contre marché libéralisé

Ces orientations supposent des politiques publiques, remplaçant strictement les critères décisionnels issus du marché libéralisé. Les filières EnR n'étant pas compétitives pour l'instant, leur développement n'aurait pas pu se faire, et ne pourrait pas se poursuivre, sans des politiques publiques de subventions ou d'instauration de tarif d'achat obligatoire du kWh produit par les EnR. Les opérateurs des systèmes électriques (EDF en France) sont obligés de racheter toute l'électricité produite à base d'EnR à un tarif fixé par l'Etat. Ce qui signifie que tout producteur d'électricité « verte » se voit assuré d'écouler sa production à un tarif de rachat, qui lui est garanti pour 15 ans au minimum, qui est suffisamment attractif, notamment pour l'éolien, pour justifier l'investissement. C'est d'ailleurs ce qui explique que les majors de l'oligopole européen ont investi massivement dans l'éolien et sont en train de se l'approprier progressivement.

³ La question de la prolifération n'est pas traitée ici. Sur l'aspect du lien avec le nucléaire militaire, disons simplement qu'aujourd'hui ce lien n'est pas systématique ni aussi probant : certains pays ont l'arme nucléaire sans avoir de centrales nucléaires, d'autres ont des centrales sans objectif de disposer d'armes nucléaires.

Compte tenu de l'inertie des systèmes centralisés de production d'électricité et du nombre d'années qui seraient nécessaires pour bouleverser le mix énergétique dans l'UE, ***la sobriété énergétique, comprenant la décroissance⁴ maîtrisée de la consommation globale d'électricité, devrait être l'axe prioritaire des politiques publiques dans l'UE. Les EnR doivent prendre toute leur place dans le mix énergétique.*** Ceci implique une révision au sein de l'UE des planifications nationales d'investissements dans la production électrique, notamment pour la PPI française (programmation pluriannuelle d'investissements dans la production électrique). Il en découle qu'en France la construction de l'EPR ne devrait pas être poursuivie ; un moratoire sur la poursuite de la construction du réacteur devrait être demandé.

La production d'électricité devrait évoluer vers une implantation la plus décentralisée et la plus régionale, voire locale, possible. Cette orientation va à l'opposé du marché européen actuel, avec son programme de renforcement des interconnexions aux frontières dont le but est de multiplier les échanges entre les acteurs des différents pays, au gré de l'évolution des prix sur le marché spot de la bourse de l'électricité. Les compagnies en France ne peuvent pas justifier d'un besoin de déploiement de nouvelles capacités de production (nucléaire mais aussi cycles combinés au gaz en cours de lancement) alors que la France est régulièrement chaque année exportatrice nette de plusieurs dizaines de TWh (térawattheure).

La question d'équipements pour répondre au besoin croissant de pointe de consommation doit être envisagée dans le cadre d'un renversement de tendance sur la consommation. Les échanges inter frontaliers ne devraient être conçus que dans le cadre de secours mutuels, la ligne directrice étant d'inciter chaque pays (région, etc.) à assurer le plus possible son auto suffisance de production au plus près de la consommation. On pourrait concevoir des objectifs en terme d'équilibre électrique des pays et régions : viser d'ici 2020 à ce qu'aucun pays (région) n'ait un taux de recouvrement consommation/production inférieur à 90% d'ici 2030 (à affiner). A l'inverse, la production d'une région ne pourrait être supérieure de plus de 20% à ses besoins, pour éliminer le « productivisme » électrique... (notamment le château d'eau du nucléaire).

Sortir du nucléaire, quelles en seraient les implications ?

Est-il possible de sortir du nucléaire en France, à court ou moyen terme, et par quoi pourrait-il être **remplacé** ? Dans le contexte global qui a été rappelé, tout choix énergétique doit se faire en compatibilité avec la contrainte des objectifs de diminution des émissions de CO₂. Comme dit précédemment, développer le nucléaire au niveau planétaire ne serait qu'une contribution mineure à la nécessaire réduction des émissions de GES. Mais à l'inverse, l'arrêter là où il existe conduit à augmenter les émissions de CO₂, plus ou moins fortement en fonction de l'importance du parc nucléaire installé.

En France, où le nucléaire représente 80 % de la production, il faudrait un scénario alternatif de production présentant un bilan nul en matière d'émissions de GES. Un tel scénario n'existe pas à notre connaissance. Les propositions existantes mettent en avant, d'une part et à juste titre, les indispensables économies d'énergie, d'autre part des solutions de remplacement à base d'EnR, de cogénération (production simultanée de chaleur et électricité) avec du gaz ou de la biomasse, et aussi un recours massif aux énergies fossiles. A part le développement des EnR (loin de couvrir 80% de la production), les autres options sont des émetteurs de CO₂. Ces propositions restent discrètes sur le chiffrage des conséquences en terme d'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Selon B. Laponche, remplacer les centrales nucléaires en France par des cycles combinés au gaz (qui sont, parmi les énergies à base de fossiles, ceux qui émettent le moins de CO₂ par kWh) augmenterait de 18 % les émissions françaises : ce n'est pas énorme, mais cela va à l'opposé de ce qu'il faut garantir, à savoir une division par 4 ou 5 des émissions d'ici à 2050. Il sera donc indispensable de compenser les augmentations des émissions de CO₂ du secteur électrique par des gains dans les secteurs du transport de l'habitat, l'industrie.

⁴ La décroissance de la consommation électrique ne signifie pas décroissance (diminution du PIB) mais, avant tout, amélioration de l'efficacité énergétique (consommation d'énergie/PIB).

Comment concilier la prise en compte du péril nucléaire sans pour autant occulter le péril climatique ? Il semble difficile de se prononcer autrement que pour les grandes lignes déjà présentées : la mise en œuvre d'une politique volontaire et contraignante d'économies d'énergie, la montée en puissance de la part des EnR dans la production pour remplacer le plus rapidement possible la baisse de la part du nucléaire, avec le souci de la programmation de la baisse des émissions de GES dans le domaine énergétique comme dans celui des transports.

Quelle acceptabilité du nucléaire ?

Si l'on envisage la programmation de la baisse de la contribution nucléaire, et non un arrêt généralisé d'ici quelques années, il faut définir un cadre d'acceptabilité par la grande majorité des citoyens. ***Une démarche permettrait de sortir de l'impasse du débat figé « pour ou contre le nucléaire »⁵***, en intégrant les questions de fond que sont les déchets, la prolifération, les accidents, et celles plus économiques concernant les réserves d'uranium ou le démantèlement. Cette démarche reconnaît que le fonctionnement actuel de la filière nucléaire n'est pas compatible avec des critères de « développement durable », mais aussi que tout nucléaire civil n'est pas forcément condamné dans le long terme à demeurer incompatible avec ce critère. Elle met notamment en avant la transparence de l'information et les moyens de contrôle que devraient avoir les citoyens.

Plutôt que fixer un calendrier de fermetures de centrales, sujet à modification opportuniste comme on pourrait prochainement le voir en Allemagne et en Belgique, pourquoi ne pas imaginer des objectifs contraignants en termes de réduction des déchets, sur le mode de ceux concernant les émissions de GES et autres polluants (oxydes d'azote et de soufre) que des directives européennes ont déjà mis en place. Réduction de 20 % de la production annuelle de déchets à l'horizon 2020 (qui correspond à réduire d'autant la production nucléaire, c'est-à-dire arrêter 1/5 des tranches nucléaires)? On pourrait y ajouter l'instauration de taxes sur la production de déchets, comme existent des taxes sur les activités polluantes.

Les choix énergétiques sont des choix de société qui relèvent du débat démocratique

Le fonctionnement de la filière nucléaire est objectivement porteur de risques spécifiques importants, voire majeurs, s'inscrivant dans une échelle de temps très large. Les déchets restent un cadeau empoisonné aux générations futures, mais tout autant que le réchauffement climatique.

Il est difficile d'établir un niveau de risques qui fixerait de manière inéluctable le seuil d'acceptabilité de la filière nucléaire. La notion d'acceptabilité des risques reste en bonne part une question subjective (abordée d'une façon plus générale par JP. Dupuis dans *Le catastrophisme éclairé*), en particulier lorsqu'elle est mise en perspective avec les avantages et inconvénients des différentes options. Dans le contexte actuel où doivent être pris en compte à la fois le risque nucléaire, le risque climatique (plus qu'un risque, le réchauffement en cours une réalité), la raréfaction des ressources énergétiques, ainsi que les conséquences des crises actuelles et des changements de production sur l'avenir immédiat des travailleurs, les choix énergétiques deviennent plus que jamais des choix de société.

Un large débat citoyen devrait donc s'ouvrir et les citoyens et citoyennes devraient être consultés, y compris par référendum. Le débat devrait permettre de définir les choix énergétiques, le devenir du nucléaire actuel, comprenant les options sur le devenir des déchets dont il faudra bien faire quelque chose, ainsi que les conditions d'acceptabilité d'une éventuelle filière électronucléaire dans l'avenir.

5 Cette démarche est largement développée par B. Dessus, Global Chance, dans *Politis* du 8/11/2007.

Annexes

A - Les compagnies électriques européennes, secteur capitaliste à part entière

Cette réalité est souvent absente des écrits qui donnent l'impression que le secteur électrique en est resté au temps des monopoles, de droit ou de fait, au sein des Etats ou des régions de l'UE... et que ce secteur est resté sous la coupe des puissances publiques. C'est une grille d'analyse obsolète !

Depuis le milieu des années 1990, d'abord en Grande-Bretagne et dans les pays scandinaves, puis dans tous les pays de l'UE, l'accès à une fourniture dérégulée d'électricité a été progressivement étendu à l'ensemble des abonnés devenus clients. **Parallèlement les grandes compagnies, souvent publiques ou semi publiques, sont devenues des sociétés de droit privé. A l'heure actuelle la plupart des majors du secteur sont cotées en bourse.**

Durant les années 2000, fait d'importance, les compagnies se sont implantées dans les autres pays de l'UE, y réalisant souvent de 30 à 50% de leurs chiffres d'affaires (cas d'EDF, des allemands EON, RWE, du franco-belge GDF-Suez, du suédois Vattenfall, etc). En sus des nombreuses emplettes dans l'est de l'UE et en Russie réalisées pour des coûts qui sont des multiples de 100 millions d'euros, les majors se sont illustrés dans des OPA dont le coût se chiffre en multiples du milliard d'euros (financées à coups d'emprunts et d'augmentations de capital). Ainsi : E.ON s'est emparé de Powergen (GB) en 2001 pour 15,5 milliards, RWE d'Innogy (GB) pour 8,5 milliards en 2002, EDF s'est invité dans une longue OPA à tiroirs sur Edison (Italie) en 2005 chiffrée globalement à 4 milliards, Iberdrola s'est emparé de l'écossais Scottish Power en 2006 pour 17 milliards, Enel associé à Acciona a réussi une OPA à 42 milliards sur l'espagnol Endesa en 2007, EDF finalise le rachat de British Energy pour 15,7 milliards.

La fusion des grandes compagnies électriques et gazières de l'UE (récemment réalisée pour GDF-Suez et toujours en cours en ce qui concerne les espagnoles Gas Natural et Union Fenosa) accompagne la sécurisation de la fourniture de gaz aux centrales dites à cycle combiné. La capacité globale de la filière à cycle combiné s'accroît en effet depuis une quinzaine d'années dans le mix de production des compagnies.

Les stratégies industrielles et financières des majors des grands groupes européens électriques et gaziers (de plus en plus mixtes en fait) n'obéissent pas à des considérants idéologiques « pour ou contre le nucléaire », « pour ou contre les EnR ». Au-delà de la communication au « goût durable » déversée dans leurs déclarations et publications, ce qui leur importe, c'est la pérennité du bénéfice réalisé pour une très large part dans le cadre du marché européen de l'énergie ! Evolution des résultats plus ou moins liée à celle du chiffre d'affaires, et les plus-values qui résultent des changements de main des actifs complètent le tout.

Les 5 compagnies de l'UE réalisant plus de 45 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2008 cumulent un CA global de quelque 345 milliards. Les 6 suivantes, qui ont des CA compris entre 10 et 45 milliards, cumulent un CA de quelque 100 milliards. Au total, 14 compagnies réalisent un CA global de 460 milliards.

Les 5 premiers européens cumulent un résultat net de quelque 47 Mds en 2008. Celui des 14 compagnies les plus importantes atteint 59 Milliard. En général, plus de 50% des bénéfices ont été redistribués sous forme de dividendes aux actionnaires publics ou privés des compagnies...

Le secteur électro-gazier en chiffre d'affaires et résultat net

CA : chiffre d'affaires
en Milliard d'euros

RN : résultat net

compagnie	2005 CA	2005 RN	2006 CA	2006 RN	2007 CA	2007 RN	2008 CA	2008 RN
E.ON (Al)	56,4(+8%)	6,9	64,1	4,7	68,1	5,1	86,8	5,6
Suez(F-B)	41,4(+9%)	2,5(+48%)	44,3	3,6	47,5	3,9	-	-
GDF (F)	22,4(+28%)	1,7(+29%)	27,2	2,3	27,4	2,5	-	-
GDF Suez	-	-	-	-	-	-	83,1	6,5
EDF (F)	51(+10%)	3,2(+100%)	59,0	5,6	59,6	5,6	64,3	3,4
Enel (I)	34(+11%)	2,7(+3%)	38,5	2,8	43,6	nc	61,2	5,3
Endesa(E)	18,2(+30%)	3,2(+154%)	19,6	3	21,2	2,7	(21,7)	(2,3)
RWE (Al)	41,8(-1%)	2,2(+4%)	44,3	3,8	42,5	2,7	48,9	2,6
Iberdrola(E)	11,8(+35%)	1,4(+16%)	11,0	1,7	17,5	2,3	25,2	2,9
Centrica(UK)	19,4(+18%)	1,4(+52%)	16,4 (£)	0,15 (£)	16,3 (£)	2,2 (£)	23,8	1,0
U F (E)	6,1	0,5	6,0	0,6	6,0	1,0	7,2	1,2
G N (E)	6,3 (2004)	0,7 (2004)	10,3	0,9	10,1	0,9	13,5	1,0
Vattenfall(S)	nc	nc	14,3	2,1	15,2	2,2	14,3	1,5
EDP (P)	nc	nc	nc	nc	10,3	0,9	13,9	1,1
CEZ (Tch)	4,9	0,7	6,7	1,0	nc	1,5	nc	1,7
Fortum (Fi)	nc	0,9	4,5	1,1	4,5	1,6	5,6	1,6
Verbund(Aut)					3,0	0,6	3,7	0,7

(Tableau établi à partir des données fournis par les bilans annuels des compagnie, Enerpresse et Les Echos)

Les compagnies d'électricité européennes estiment qu'elles vont se partager, pour une longue période, le gâteau de l'électricité distribuée par le réseau interconnecté. Face à une clientèle relativement captive, elles peuvent se livrer à une pseudo concurrence sur les prix. Dans un pays de l'UE (la Grande-Bretagne au hasard) où la possibilité de changer de fournisseur est facile, quand une compagnie annonce une hausse des prix, les autres ne tardent pas à suivre.

La concurrence ne fait pas baisser les prix et les compagnies électriques européennes ne connaissent pas la crise : « les feuilles de route » de hausse d'Ebitda sont généralement respectées dans les annonces de résultats sur les 9 premiers mois de 2008... Cette digression a pour objet de montrer que même si des choix de stratégie concernant l'évolution du mix de production se révèlent peu judicieux, les compagnies estiment que l'abonné paiera !

Il résulte des grandes opérations menées un endettement considérable pour les grosses compagnies en 2007-2008. Ceci étant, les compagnies continuent de placer ces derniers mois des emprunts obligataires de plusieurs milliards, avec succès malgré la crise économique. Le secteur électro-gazier a toujours la cote auprès des financiers.

Quelques exemples des niveaux d'endettement des compagnies fin 2008, relevés dans leur présentation des résultats 2008...

E.ON	EDF	GDFSuez	Enel	RWE	Iberdrola	EDP
24,2Mds (2007)	24,5 Mds	27,5 Mds	50,0 Mds	18,7 Mds	26,0 Mds	13,8 Mds

B- Déchets nucléaires, la politique actuelle

Sans revenir ici sur les risques sanitaires des déchets de la filière électronucléaire tant pour la population que pour les travailleurs du secteur, quelle est succinctement la politique actuelle de leur gestion en France ?

Au niveau du réacteur, il y a production de déchets dits technologiques, provenant du fonctionnement même : censés ne contenir que des composés radioactifs à vie courte, ils sont conditionnés dans du béton pour stockage en surface. Par contre, les combustibles usés, des dizaines de tonnes produites par an, contiennent la quasi-totalité de la radioactivité produite par irradiation neutronique et filiation radioactive, lors de leur séjour de 3 ans à l'intérieur du réacteur. Au moment du déchargement ils contiennent environ 1% de plutonium, 3% de produits de fission dits transuraniens, le reste étant de l'uranium encore légèrement enrichi. Dans le cadre de la stratégie élaborée par le CEA, ces combustibles usés sont traités, après 3 ans de refroidissement en piscine dans les centrales, à l'usine de retraitement de La Hague. Il s'agit alors de traiter ces déchets classés opportunément en 3 catégories par le CEA : A, B, C suivant la dangerosité et la durée de vie, classification créée pour répondre à la stratégie industrielle de retraitement. Un dogme sous-tend cette politique, celui de la séparation du plutonium pour « valorisation » dans un surgénérateur de la (future ?) génération 4, ou combiné sous forme de Mox dans les réacteurs utilisés notamment en France et les futurs EPR. Le retraitement est l'étape décisive...où apparaissent les déchets B et C dont la sûreté à long terme du conditionnement pose le plus de problèmes. Il faut noter qu'il reste du plutonium non séparé dans les déchets de procédé... Ce qui n'a pas empêché le CEA de proclamer d'une manière hypocrite que le retraitement était impératif du seul point de vue de la sûreté. Alors que la plupart des experts à l'étranger considèrent qu'une gestion sans retraitement est au moins aussi sûre, sinon plus, qu'avec retraitement. C'est le cas en Finlande et en Suède, où l'entreposage définitif en site profond est par ailleurs à l'ordre du jour. Le combustible usé est alors enfermé dans un sarcophage en cuivre durant les décennies nécessaires au refroidissement, avant l'enfouissement.

Le retraitement entraîne des problèmes de conditionnement sur la très longue durée des déchets les plus dangereux, alors que le maintien en l'état du combustible usé semble, aux dires d'experts, le moyen le plus efficace de piéger dans la matrice la radioactivité pour une longue période ; un moyen aussi efficace que la vitrification. L'utilisation du Mox posera par ailleurs rapidement celui du retraitement du combustible Mox usé, qui n'en est pas à l'étape industrielle ; elle ne fait que repousser les problèmes de sûreté en les amplifiant.

C- Le mouvement syndical et la question du nucléaire

Il semble, jusqu'à plus ample information que les fédérations et syndicats européens des secteurs du combustible nucléaire et de l'exploitation de centrales nucléaires ne remettent pas en cause la pérennité des filières. Les grèves dures en Belgique il y a quelques années, avec blocage d'une des centrales de Suez-Electrabel, n'ont pas débordé du cadre revendicatif traditionnel. Les syndicats italiens importants se satisfont apparemment des déclarations pro-nucléaires des directions d'Enel et d'Edison. En juin 2008, lors d'un colloque de la CSE, les espagnols CCOO, UGT et Copyme ont déclaré que « le nucléaire est indispensable au mix énergétique ». Ils soutiennent la demande des patrons des secteurs industriels intéressés par la construction d'une dizaine de centrales d'ici 2030. En l'absence de réactions relevées dans la presse spécialisée dans l'énergie, on peut penser que le syndicalisme finlandais accompagne le redéploiement du nucléaire voulu par le gouvernement.

En France, CGT, FO, CGC, CFTC et CFDT d'Areva et d'EDF rejoignent les syndicats espagnols précédemment cités. Auparavant sur des positions critiques vis à vis du nucléaire, la CFDT a fait sa mue au courant des années 1990. Tous sont pour la proposition d'un mix de production équilibré avec intégration d'EnR ! Ne voir dans ce positionnement qu'un *deal* concernant le riche comité d'entreprise

d'EDF est sans doute un peu court... Il s'agit plutôt d'un ralliement à une stratégie de développement industriel planétaire, problématique mais non remis en cause, et d'un refus de reconnaître que le nucléaire n'a qu'un impact très faible dans une politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Certains syndicats et fédérations **Solidaires** ont fait le choix de soutenir systématiquement les mouvements sociaux de contestation animés notamment par le réseau « Sortir du nucléaire », de relayer les analyses de ce dernier. Sud Rail a justement dénoncé par ailleurs des manquements à la sûreté concernant des transports de matières radioactives. **Sud Energie**, à l'intérieur de « la bête nucléaire », intervient sur les aspects concrètement rencontrés de la dangerosité singulière de la filière et dénonce le déclin de la sûreté des installations lié à la compression des coûts. Dans le débat public, Sud Energie place la décroissance de la consommation énergétique (dont celle d'électricité) au cœur de la discussion sur une évolution du mix de production dans un nouveau cadre institutionnel rompant avec la libéralisation du secteur énergétique. Un nouveau cadre, de caractère public et sous contrôle citoyen, englobant production (y compris décentralisée) et maîtrise de la consommation énergétique.

Les syndicats **Sud Energie** qui se développent dans plusieurs centrales nucléaires axent leurs interventions sur les salaires, la défense d'un statut du personnel qui part en quenouille (suite à la stratégie cégétiste catastrophique des dernières années), les conditions de travail qui se dégradent (gestion particulièrement autoritaire des ressources humaines à la petite semaine, affaiblissement des compétences des collectifs de travail soumis à des réorganisations contestées, stress), la défense des nombreux personnels des sociétés sous traitantes et leur intégration dans le cadre statutaire. Plus spécifiquement, sont dénoncées la politique du secret et l'opacité qui entretiennent l'inquiétude et la suspicion des riverains, la culture du profit et du rendement qui se substitue à celle de la sécurité et de la sûreté, la politique de gestion à flux tendu des pièces de rechange, les recherches de gain de temps et de personnel lors des opérations de rechargement de combustible et lors des arrêts de tranche.